

BILLS DU GOUVERNEMENT—*Suite.*

Hon. Aylesworth—L'ouvrier dans son jour de repos pourra travailler pour d'autres—5928; la loi n'empêche pas le patron de permettre à l'ouvrier de travailler ses six jours ensuite, elle défend au patron de le faire travailler le dimanche sans lui permettre ensuite de se reposer 24 heures—5928; demande réserver article—5929.

M. A. Martin—C'est une prime à la violation du dimanche, l'employeur fera travailler son ouvrier le dimanche entier—5929.

Article réservé—5929.

Art. 5—Interdisant jeux et spectacles—5930.

M. A. Lavergne—Demande si jouer une partie de carte le dimanche tombera sous le coup de la loi?—5930.

Hon. Aylesworth—Oui, si c'est un jeu pour profit, prix ou récompense—5930.

M. Rivet—Les jeux se divisent en deux classes, ceux sauvegardés par permis des autorités municipales et les autres non contrôlés—5931; le bill prétend avoir pour objet d'interdire ceux-ci—5931; les autres fournissent aux classes ouvrières des récréations légitimes—5931; les parcs devraient être laissés ouverts—5931; historique du parc Sohmer—5932; se demande s'il est à propos d'intervenir—5932; le Parlement n'a pas le devoir d'intervenir dans la façon dont le citoyen peut jouir du repos que la loi lui assure—5932; les autorités municipales sont les meilleurs juges—5932; propose d'ajouter en amendement "à moins que ces spectacles ne soient autorisés par les autorités provinciales ou municipales"—5932.

M. Taylor—Propose un amendement supprimant la restriction en vertu de laquelle la prohibition s'applique seulement aux jeux "pour profit, prix ou récompense"—5932; surpris que les autorités religieuses aient permis de présenter un bill en vertu duquel des personnes pourraient assister à des spectacles et des jeux pourvu qu'il n'y ait pas de rétribution—5933; cette mesure est pire que celle qui exempte les Juifs de l'observance du dimanche—5933; les Juifs et le respect du sabbat—5934.

M. Verville—Demande si une fois le bill adopté on pourra respirer l'air frais le dimanche—5935; le nombre des crimes à Montréal a diminué depuis l'ouverture des parcs—5935; il n'y a aucun inconvénient à laisser le parc Sohmer ouvert à Montréal le dimanche—5935; le bill permet de faire travailler bien d'autres employés que ceux du parc Sohmer—5935.

M. Galliher—Ne voit pas pourquoi un spectacle est plus condamnable parce qu'on paie une rétribution—5936.

M. Cockshutt—Demande si les conférences où l'on remet son obole rentrent sous le coup de la loi—5936.

Hon. Aylesworth—Non, si la contribution est volontaire—5936.

BILLS DU GOUVERNEMENT—*Suite.*

M. Kennedy—Revendique l'honneur des membres de la "Lord's Day Alliance"—5936; lit lettre pastorale de Mgr Bruchési—5937.

M. Lavergne—Ne se couvre pas du manteau de la religion pour exprimer son opinion en Chambre—5938; la "Lord's Day Alliance" n'a pas le droit d'imposer un bill à la Chambre et de défendre de le discuter—5938; n'est pas une des outils de Mgr Bruchési—5938; curieuse combinaison d'épiscopat et d'Alliance—5938.

M. Bourassa—Prêt à se conformer aux enseignements de Mgr Bruchési en matière de foi et morale—5938; conserve son droit de législateur hors de ces limites—5938; approuve les paroles de Mgr Bruchési à l'égard des amusements—5938; demande qu'on applique les engagements pris de respecter les droits des provinces—5939; prêt à accepter l'amendement de M. Taylor pour Ontario, si on veut accepter celui de M. Rivet pour Québec—5939; Mgr Bruchési ne s'y opposera pas pourvu que les autorités provinciales puissent se conformer à son désir à l'égard des amusements à proscrire—5939; la "Lord's Day Alliance" voudrait imposer à tout le Canada son étiaje moral—5940; l'amendement Rivet est conforme aux déclarations du premier ministre sur les droits des provinces—5940.

Sir W. Laurier—La discussion ne montre pas que la loi est absurde mais combien il est difficile aux hommes de s'élever au-dessus des préjugés pour le bien commun—5940; le bill tel que présenté a été soumis aux autorités religieuses et accepté—5940; cet article en particulier n'a pas été modifié et a donc été approuvé par les différentes églises—5940; la proposition contenue dans cet article n'est peut-être pas conforme aux notions protestantes, mais tout le monde ne peut pas insister sur sa livre de chair—5941; s'il y a une conception différente de la liberté dans Ontario et dans Québec, il faut que le gouvernement central intervienne, sans quoi ce sera l'anarchie—5941; l'année dernière, on lui jetait à la figure le nom de Mgr Sbarretti, cette année-ci, on lui lance celui de M. Shearer—5941; personne ne s'oppose à la loi du dimanche, mais chacun la voudrait à sa façon—5941; comment le dimanche est compris dans Québec—5942; le bill se contente de défendre les jeux pour prix ou rétributions, mais les différentes sectes pourront, si elles le veulent, les défendre complètement—5942; les autres provinces font ce sacrifice à Québec—5942; on demande d'ouvrir le parc Sohmer le dimanche, les gens qui travaillent là ont droit au repos du dimanche, c'est le principe du bill—5942; n'accepte aucun des deux amendements Rivet, ni Taylor—5943.

M. Piché—Les musiciens devraient bien avoir le droit de gagner leur vie le dimanche—5943.

M. Bourassa—Il est certaines questions sur lesquelles il faut laisser libres les différents groupes—5943; sinon on crée des